

ENGAGEMENT DU (ou DES) RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX)

Je (nous) soussigné (s) (s).....

Exerçant les fonctions de.....

Au sein de la société.....

M'(nous) engage(ons) vis-à-vis :

DU CLIENT

- S'affirmer comme entreprise de services,
- Favoriser la conservation et l'amélioration du patrimoine immobilier du client,
- Répondre aux besoins du client, notamment en engageant une concertation afin de proposer des améliorations,
- Prendre en compte le métier du client et proposer des actions de partenariat avec lui ; notamment les informer ou anticiper sur les modalités susceptibles d'améliorer : l'esthétique, l'hygiène, la maîtrise des risques, la propreté, la préservation du site... ,
- S'obliger au respect des règles de confidentialité et de réserve.

DU METIER

- Prendre en compte les exigences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement, et des lieux de vie,
- Maîtriser les techniques, les procédés, les matériels et les produits de son métier,
- S'informer sur les évolutions et les innovations technologiques liées au métier tant au niveau des clients, qu'au niveau des fournisseurs,
- Respecter la réglementation, plus particulièrement en matière de sécurité,
- S'assurer et se garantir pour l'ensemble des risques inhérents à l'activité professionnelle au bénéfice du client, du personnel et de la collectivité,
- Gérer et contrôler la qualité du travail.

DES SALARIES

- Veiller à ce que les qualités de compétence et d'équipement des salariés soient en rapport avec les tâches dévolues, ou à défaut, leur donner la formation et les moyens d'atteindre ce niveau,
- Respecter la convention collective.

DES CONFRERES

- Respecter les règles de confraternité,
- Appliquer la procédure de transmission des informations aux confrères conformément à la réglementation professionnelle et plus particulièrement l'annexe 7 de la convention collective.

DE LA PROFESSION

- Contribuer à l'effort d'insertion sociale mené par la profession,
- Promouvoir les normes professionnelles et, si possible, contribuer à leur évolution.

DE QUAESRES

- Respecter les conditions administratives et financières établies par QUAESRES,
- Informer QUAESRES de toute modification susceptible de remettre en cause la, ou les qualification(s) obtenue(s),
- Autoriser la publication des informations concernant mon organisme conformément aux règles précisées par QUAESRES.

M'(nous)engage(ons) à :

RESPECTER ET A FAIRE RESPECTER ⁽¹⁾ LES REGLES DE CONDUITE DU QUALIFIE :

- Accepter en cas de saisine, tout audit ou contrôle commandité par le Comité de direction de QUAESRES,
- Respecter la procédure d'utilisation et de la gestion de la marque QUALIPROPRE.
- Se conformer en tout temps aux critères et exigences de la qualification
- Ne déclarer être qualifié que pour les activités pour lesquelles il a été qualifié
- Ne recourir, lorsqu'il fait appel à la sous-traitance dans l'activité pour laquelle il est qualifié, à recourir à une entreprise soit elle-même qualifiée pour l'activité concernée, soit ayant les compétences et moyens appropriés reconnus par le qualifié. Le qualifié vérifie que l'entreprise à qui il fait appel en sous-traitance est assurée pour les prestations qu'elle va exécuter. En outre, il s'engage à en informer le client
- Ne pas faire état de sa qualification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de QUAESRES et ne faire aucune déclaration concernant cette qualification qui puisse être jugée abusive et non autorisée par QUAESRES
- Cesser immédiatement, dès la suspension ou le retrait de la qualification (quel que soit le cas), toute publicité qui, d'une manière ou d'une autre, s'y réfère, et retourner tout document de qualification exigé par QUAESRES.
- Veiller à ce qu'aucun document, marque ou certificat de qualification, ne soit utilisé en totalité ou en partie de façon abusive ou frauduleuse
- Se conformer aux exigences de QUAESRES lorsqu'il fait mention de sa qualification dans des supports de communication tels que documents, brochures ou publicités
- Ne dégrader le nom, l'image de marque de QUALIPROPRE, ni nuire à l'intérêt de la qualification
- Restituer le certificat qui lui a été délivré sur toute demande de QUAESRES

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations telles que celles énumérées à l'article 1 de la loi du 30 août 1947, relative à l'assainissement des professions commerciales,
- Ne pas être frappé d'incapacité de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise commerciale.
- Ne pas être en état de liquidation judiciaire, de cessation d'activité
- Ne pas appartenir à une société dont le siège social est situé dans un pays avec lequel tout commerce est interdit
- Et attester de la véracité des informations fournies et de l'authenticité des documents produits dans le cadre de la présente demande

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de toutes les pièces nécessaires à ma demande de qualification ou de révision

Fait à _____ Le _____

Nom(s) et Signature(s) (précédée(s) de la mention : lu et approuvé)

(1) cet engagement s'étend aux actionnaires, associés et personnels. (En cas de délégation de pouvoir joindre un document permettant de prouver cette délégation de pouvoir)